



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 20 février 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h52.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-21

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante:

- retirer l'item 5.1. Pétition présentée par Sarma Merdian relativement à la hausse de frais proposée pour les associations mineures.

ADOPTÉE, telle que modifiée

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation de Joanne Dupuis du Centre d'accueil Roger Séguin - Défi "As-tu ta brique?"

Joanne Dupuis présente la campagne de financement du Centre d'accueil Roger Séguin pour la reconstruction.

Suite aux questions, Mme Dupuis confirme qu'un montant de deux millions a été amassé pour le moment.

5. Pétitions / Correspondance

5.2 Demande de Valoris pour louer gratuitement la salle Optimiste

Suite aux discussions, le maire Desjardins mandate l'administration de préparer un rapport pour la prochaine réunion régulière.

6. Avis de motion (aucun)

7. Période de Questions/Commentaires

Trevor Stewart, 2694 Gagné, dépose une pétition pour demander de paver le chemin Gagné. Il explique les problématiques de ce chemin.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que le chemin Gagné ne fait pas partie de la liste du plan de dix ans car une reconstruction majeure est nécessaire, notamment à cause de problèmes de structure et de drainage.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique qu'un budget divisé sur deux à trois ans est nécessaire pour faire les travaux.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que cette route ne rencontre pas les critères nécessaires pour un traitement de surface à cause du faible volume de circulation. Il ajoute qu'une restructuration est toutefois nécessaire malgré la considération d'un traitement de surface.

Monique Gendron, 2740 Gagné, explique les conditions routières de ce chemin selon les saisons.

Suite aux discussions, le maire Desjardins mandate l'administration de préparer un rapport relativement aux options possibles pour la réparation du chemin Gagné.

Rolland Labonté, 1573 chemin Rollin, représentant de sa fille, demande quels sont les montants budgétés pour les services d'avocats et d'ingénieurs. Le maire Desjardins explique qu'il ne peut répondre à cette question à l'instant même.

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique que le budget des CUPR a été adopté à 3.8%

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Règlement des normes de bienfonds

RECOMMANDATION COW2019-22

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Diane Choinière

QUE le comité plénier recommande au Conseil municipal d'adopter le Règlement des normes de bien-fonds révisé, tel que présenté au rapport no. INF2019-001.

ADOPTÉE

9.2 Statistiques mensuelles de la construction - janvier 2019

RECOMMANDATION COW2019-23

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport mensuel de la construction soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Don Bouchard explique que le concours Facebook pour le déneigement des bornes-fontaines était une bonne idée. Il ajoute cependant que certains résidents n'ont pas aimé l'initiative, car ils sont d'avis que le déneigement doit être fait par la Cité. Brian Wilson explique le processus de déneigement des bornes-fontaines. Il confirme que le système en place est adéquat.

Le conseiller Mario Zanth demande si la liste de l'ensemble des projets approuvés par le budget est disponible. Frédéric Desnoyers confirme que la liste sera finalisée suite à l'adoption du budget de ce soir.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h32.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe